

# La Maison des ados, un précieux sas

## ACCOMPAGNEMENT

En 2019, l'organisation de la Maison des adolescents a été confiée à l'association départementale des pupilles de l'enseignement public. Une réussite, à lire le rapport de la chambre régionale des comptes consacré à la structure en décembre 2024. Malgré un bémol qui, en définitive, ne fait que souligner le manque de moyens de la psychiatrie.

Le 10 octobre 2024, neuf jours après la déclaration de politique générale de Michel Barnier, sa ministre de la Santé Geneviève Darrieusecq livrait quatre objectifs prioritaires pour faire de la santé mentale, avec 600 M€ fléchés, la "Grande cause nationale" 2025. Parmi les objectifs chiffrés, le doublement d'ici 2027 du nombre de maisons des adolescents (MDA, 125 fin 2024). Un objectif dont devait être dispensée l'Aude. Car depuis 2019 et 2021, la MDA carcassonnaise et son antenne narbonnaise sont clairement identifiées dans le paysage audois de la santé mentale. Nécessaire, quand le projet territorial de santé mentale (PTSM) 2018-2022 alignait les inquiétantes statistiques dans l'Aude : avec le suicide pour 2<sup>e</sup> cause de décès chez les jeunes, après les accidents de la circulation ; et, proportionnellement à sa population, un rang de 3<sup>e</sup> des 13 départements d'Occitanie à enregistrer le plus grand nombre de passages aux urgences pour « geste suicidaire » chez les 10-24 ans. En septembre 2019, la MDA ouverte à Lézignan en 2011 était dissoute. Fin de

l'aventure d'une structure sans doute trop éloignée des besoins et du public visé, les 11-21 ans. Place à l'association départementale des pupilles de l'enseignement public de l'Aude (ADPEP 11), avec le soutien de l'agence régionale de santé : à Carcassonne et Narbonne, où sont recensées 8 156 et 9 394 jeunes de 11 à 21 ans, donc ; mais aussi depuis mars 2021 avec un Ado'Bus sillonnant l'Aude pour deux permanences mobiles par semaine ; et, depuis mars 2022, avec un psychologue présent tous les 15 jours dans les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) de Narbonne et de Carcassonne. Autant d'actions sur lesquelles s'est penchée la chambre régionale des comptes (CRC) Occitanie, publiant fin 2024 un rapport sur les exercices 2019 à 2023 de la MDA.

### Mission accomplie

Un « espace tiers non stigmatisant, confidentiel, gratuit [...] » ; un « travail de repérage, d'évaluation et de prise en charge pour permettre, si besoin, une entrée adaptée dans un parcours de



Le 12 juin 2024, les nouveaux locaux carcassonnais de la MDA inaugurés. M. ORQUES

soins » ; une « contribution à la prévention et à la détection des fragilités psychiques des jeunes ». Voilà résumés par le rapport de la CRC les objectifs d'une MDA. Dans l'Aude, considère la chambre, un « maillage satisfaisant du territoire » permet à la Maison des ados de s'inscrire « dans les priorités définies par le PTSM pour proposer un premier accueil aux jeunes, à leurs parents et aux professionnels en éprouvant le besoin ». Parmi les priorités figuraient quatre actions « confiées » à la MDA, de l'« amélioration de la coopération entre les acteurs », à la réalisation « d'ac-

tions d'information, de sensibilisation et de communication ». Un sans-faute ? Presque, à lire les 35 pages du rapport, et les deux recommandations : mettre en place une stratégie spécifique « d'aller vers » les parents, stratégie « partiellement mise en œuvre » par la MDA, considère la CRC après réponse de l'ADPEP ; mais aussi « organiser la coopération avec les centres médico-psychologiques », recommandation cette fois considérée comme non mise en œuvre. Reste une certitude : la Maison des adolescents de l'Aude a trouvé son public.

### « Détection des fragilités psychiques. »

### + 200 % en file active

6 000 séjours hospitaliers associés à une tentative de suicide en Occitanie, chaque année, chez les 10 ans et plus entre 2017 et 2021 ; des passages mensuels aux urgences pour idées suicidaires des 11-24 ans en hausse de près de 60 % entre 2017-2019 et 2020-2021. Deux indicateurs pour dire l'urgence. Des besoins que la fréquentation de la MDA de l'Aude confirme. La file active (jeunes et adultes) est passée de 200 personnes en 2020 à 700 en 2023 : + 200 %. Et le nombre de jeunes reçus suit : en hausse de 16 % entre 2021 et 2023 (de 479 à 558). Parmi eux, beaucoup d'elles : 71 % de filles ou jeunes femmes. Logique, estime la CRC, au regard de « la fragilité spécifique de ce type de public ». Sans oublier les 110 interventions collectives menées en 2023, avec 2 621 personnes rencontrées, dont 73 % de jeunes. Seul bémol : le recul de 37 % du nombre de personnes de l'entourage familial accueillies (221 en 2021, 139 en 2023). D'où la recommandation de « l'aller vers ». Une démarche engagée, assure la MDA, avec « Les ateliers parents », « Les parent'hèmes », mais aussi les ateliers « Level'Up », à destination des jeunes décrocheurs et de l'Education nationale.

Antoine Carrié

> MDA Carcassonne, 04 68 78 01 23 et maisondesados@pep11.org ; MDA Narbonne, 04 68 12 01 11 et mda.narbonne@pep11.org ; renseignements sur www.maisondesados11.fr

## Des limites au parcours préventif

« La MDA 11 oriente des jeunes vers les centres médico-psychologiques (CMP) et inversement », précise le rapport de la CRC. Avant de regretter : « Cependant, il n'existe ni convention formalisée ni procédure encadrant des échanges directs entre les professionnels [...] Aucune fiche de liaison n'est réalisée, ni de prise de rendez-vous prioritaire, alors même que les délais pour obtenir un rendez-vous aux CMP de Carcassonne sont de l'ordre de six mois et d'un à trois mois pour le CMP de Narbonne. » De quoi recommander de rendre la liaison « plus opérationnelle », en rappelant que les CMP sont « la principale porte d'entrée en soins psychiatrique, permettant une gradation du parcours de soins du patient ». Une gradation aujourd'hui bien limitée : les hospitalisations en service de psychiatrie provenant des urgences de Narbonne (30 %) et Carcassonne (32 %) sont ainsi plus importantes que la moyenne régionale (12 %). Et la CRC de considérer que « le parcours préventif, qui repose en partie sur les MDA et les CMP, ne permet donc pas de prévenir suffisamment une crise psychiatrique ». Oui, a répondu l'agence régionale de santé. Avant de constater l'évidence : « La saturation des CMP constitue actuellement un frein à cette coopération. »

## « Mal-être » et « angoisses » en tête de liste

La MDA, au cœur des questions de santé mentale ? Oui, à lire le rapport d'activité 2022 : « Les sujets les plus abordés par les jeunes concernent la santé physique et mentale et en premier lieu le mal-être (17 % du total) et les angoisses (10 %) ». Vient ensuite « conflits familiaux (13 %), relations avec l'école (décrochage scolaire, 5 %, harcèlement et violence, 5 %) et problématiques liées à la vie sexuelle et affective (problèmes de re-

lations de couple, 3 %, agressions sexuelles, 3 %) ». Autant de questions qui mènent à 1 435 entretiens par an.

### 1,3 équivalent temps plein de psychologue

Avec, au 1<sup>er</sup> semestre 2023, un délai d'attente estimé pour un premier entretien au maximum d'une semaine. Mais, signe du « succès » et d'une inscription dans le paysage renforcé (de 65 à 232 partenaires entre 2019 et 2023), le délai



L'Ado Bus, un des outils de la MDA. C. BOYER

d'attente en avril 2024 était estimé à un mois. Reste la satisfaction, sur la période 2021-2023, d'avoir vu la majorité des entretiens menés

par les psychologues (48 %). Un point qui vaut à la CRC de s'inquiéter de l'absence de ressource de pédopsychiatre ou de médecin et d'une ressource en psychologue de 0,5 ETP en 2023. Dans sa réponse, l'ADPEP précise que, suite au recrutement d'une psychologue, la ressource est bien d'1,3 ETP. Suffisant ? Sans doute pas. Mais la MDA est bien loin d'être la seule structure œuvrant dans la santé mentale à faire avec le minimum.

## « Il faut en finir avec ces préjugés et stigmatisations »

Cette habitante du Limouxin apprend à des particuliers, associations et entreprises, à reconnaître les symptômes de troubles mentaux, et à porter secours aux personnes en crise. Depuis 2023, une centaine de personnes sont devenues secouristes en santé mentale grâce à elle.

Bénévole à « Lire et faire lire », médiatrice au Théâtre dans les vignes, animatrice d'un atelier d'écriture à l'Équipage, marraine à la Mission Locale... Florence Lenoble est une femme très occupée. « Et pourtant, je ne suis pas encore à la retraite », plaisante-t-elle. Cheveux blancs éclatants, cette ancienne professeure d'histoire-géo a connu de nombreuses vies professionnelles. « Toutes m'ont mené au métier que j'exerce aujourd'hui : formatrice de secouristes en santé mentale. »

En 2021, elle épaula et accompagne une femme « mal en point ». « J'avais toujours cette crainte de ne pas savoir si ce que je disais lui faisait plus de mal que de bien », confie-t-elle. Un article présentant la formation de secouristes en santé mentale la décide à s'informer de manière professionnelle et saine sur le sujet. Une formation d'abord personnelle qui lui ouvre finalement la voie à un nou-

vel avenir professionnel, puisqu'en septembre 2023 elle devient officiellement animatrice accréditée par l'association PSSM France (soutenue entre autres par Santé Publique France). Depuis, une centaine de personnes sont devenues secouristes en santé mentale grâce à elle, aussi bien grâce à des formations collectives au sein d'entreprises ou d'associations, qu'individuelles.

### Des outils pour éviter le pire

« Comme pour les premiers secours physiques, nous répondons à un plan d'action spécifique, appelé A.E.R.E.R, détaille Florence Lenoble. Approcher, évaluer et assister en cas de crise. Écouter activement sans jugement. Réconforter et informer. Encourager à aller vers un professionnel. Renseigner sur les autres ressources. »

Troubles anxieux, dépressifs, psychotiques, ou lié à l'utilisation de substance,

en quelques heures de formation, les apprenants sont ainsi capables d'identifier les principaux troubles dont peut souffrir leur interlocuteur et d'adopter le langage et les gestes adéquats en cas de crise. « Cela permet d'amener la personne vers des structures qui pourront l'aider, pour qu'elle puisse reprendre le dessus sur son trouble, évitant ainsi que son état se détériore... ou pire. » Si elle a formé sur la route des person-

nes de 19 à 76 ans, Florence Lenoble encourage chacun à s'emparer de cette formation « citoyenne », aussi importante à ses yeux que les secours physiques. « Je commence mes formations en racontant qu'à la télé, ils parlaient d'un diabétique qui avait pris des personnes en otage. Les gens sont souvent interloqués par cette précision... pourtant ça les surprendrait moins si on mentionnait que la personne en question est



Florence Lenoble apprend à chacun à identifier les principaux troubles et d'adopter le langage et les gestes adéquats en cas de crise. M.D.

schizophrène, raconte la formatrice. Il faut en finir avec ces préjugés et stigmatisations, la santé mentale doit être prise en compte au même titre que d'autres handicaps ou maladies. Les personnes qui en sont atteintes ne sont pas responsables. »

### Une cause nationale

L'animatrice audoise espère d'ailleurs que malgré les changements politiques, la santé mentale continuera d'être « grande cause nationale 2025 ». « Ce n'est pas un simple effet de langage, cela permet de mettre en place des choses concrètes. » Mieux informer pour lutter contre la stigmatisation, dépistages plus précoces pour une meilleure prise en charge, rendre les soins accessibles au plus grand nombre... « Il faut garder en tête que 30 % de la population européenne pourrait développer un trouble psychotique dans les 12 prochains mois. C'est dire l'importance de reconsidérer notre approche de la santé mentale. »

Marie Dédéban

> Prochaine formation les 16 et 17 avril à Alpha'R, Carcassonne. Inscriptions : 06 78 92 21 46 /pechsalamou@yahoo.fr